

Situation trimestrielle de AXIS TRESORERIE SICAV arrêtée au 31 MARS 2005

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2005

En notre qualité de commissaire aux comptes de AXIS TRESORERIE SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2005 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-05, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 16 mai 2005

**AXIS TRESORERIE SICAV
BILAN ARRETE AU 31-03-05
(Exprimé en dinar Tunisien)**

ACTIF					
AC1-	Portefeuille titres	3.1	7 395 594	3 810 182	5 545 163
	a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés		606 246	227 809	732 101
	b- Obligations et valeurs assimilées		6 789 348	3 582 373	4 813 062
AC2-	Placements monétaires et disponibilités		6 189 322	761 355	5 639 474
	a- Placements monétaires	3.3	3 958 314	247 535	5 632 574
	b- Disponibilités		2 231 008	513 820	6 900
AC3-	Créances d'exploitation		221	10 653	59
AC4-	Autres actifs	3.5	201	200	200
	TOTAL ACTIF		13 585 338	4 582 390	11 184 896
PASSIF					
PA1-	Opérateurs créditeurs		26 866	6 380	14 396
PA2-	Autres créditeurs divers		15 545	753	68 311
	TOTAL PASSIF		42 411	7 133	82 707
ACTIF NET					
CP1-	Capital	3.6	12 707 376	4 484 026	10 518 161
CP2-	Sommes distribuables		835 551	91 231	584 028
	a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		695 723	45 229	105 530
	b - Sommes distribuables de l'exercice		139 828	46 002	478 498
	ACTIF NET		13 542 927	4 575 257	11 102 188
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 585 338	4 582 390	11 184 896

**AXIS TRESORERIE SICAV
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-05 au 31-03-05
(Exprimé en dinar Tunisien)**

		Période du 01-01-05 au 31-03-05	Période du 01-01-04 au 31-03-04	Exercice de 18 mois 31-12-04
PR1-	Revenus du portefeuille-titres		89 113	47 691
	Dividendes	0	0	36 115
	Revenus des obligations et valeurs assimilées	3.2	89 113	47 691
PR2-	Revenus des placements monétaires	3.4	67 145	4 600
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		156 258	52 291
CH1-	Charges de gestion des placements	3.7	-29 949	-11 141
	REVENU NET DES PLACEMENTS		126 309	41 150
CH12	Autres charges	3.8	-5 135	-1 839
	RESULTAT D'EXPLOITATION		121 174	39 311
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		18 654	6 691
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		139 828	46 002
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-18 654	-6 691
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		956	292
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		16 567	6 298
	Frais de négociation		-51	0
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		138 646	45 901
				370 592

AXIS SICAV TRESORERIE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-05 au 31-03-05
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-05 au 31-03-05	Période du 01-01-04 au 31-03-04	Exercice de 18 mois 31-12-04
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT			
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	138 646	45 901	370 592
Résultat d'exploitation	121 174	39 311	299 482
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	956	292	2 894
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	16 567	6 298	68 216
Frais de négociation	-51	0	0
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	0	0	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 302 090	1 265 019	10 731 597
a / Souscriptions	3 823 728	1 495 779	13 342 006
Capital	3 245 012	1 467 779	12 934 741
Régularisation des sommes non distribuables	59 095	5 217	53 820
Régularisation des sommes distribuables	519 621	23 138	353 445
b / Rachats	-1 521 636	-230 760	-2 610 409
Capital	-1 084 168	-226 060	-2 528 101
Régularisation des sommes non distribuables	-48 194	-869	-13 411
Régularisation des sommes distribuables	-389 274	-3 831	-68 897
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 440 738	1 310 920	11 102 189
ACTIF NET			
en début de période	11 102 189	3 264 336	0
en fin de période	13 542 927	4 575 257	11 102 189
NOMBRE D'ACTIONS			
en début de période	103 825	32 125	0
en fin de période	125 248	44 497	103 825
VALEUR LIQUIDATIVE	108,129	102,822	106,932
TAUX DE RENDEMENT	4,54%	4,77%	4,61%

AXIS TRESORERIE SICAV
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-05

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-05 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-03.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-03-05 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-03-05 d'actions SICAV, d'obligations et de bons du trésor assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 7 395 594 dinars et se réparti ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût	Valeur au	% de l'actif
Titres SICAV	5 537	602 396	606 246	4,48%
SANADET SICAV (obligataire)	5 537	602 396	606 246	4,48%
Emprunts d'Etat	2 000	2 014 050	2 110 247	15,58%
BTA 8,25%	2 000	2 014 050	2 110 247	15,58%
Emprunts de sociétés	4 601 682	4 679 101	34,55%	
ATL 03/1 7,4% 15/03	2 500	200 000	200 551	1,48%
ATL 04/1 7,25% 16/08	4 000	400 000	414 492	3,06%
ATL 04/2 7% 5ans	5 000	500 000	504 449	3,72%
CIL 04/2 7% 5 ans	3 000	300 000	301 749	2,23%
EI Mouradi 03 7,25%	4 000	400 000	418 751	3,09%
GL 03/1 7,5% 3007	1 500	150 000	156 041	1,15%
GL 03/1 7,5% 2002	2 500	250 000	251 644	1,86%
GL 03/1 7,25% 5 ans	11 100	1 110 000	1 123 934	8,30%
TL03/1 2500 80,673%	2 500	201 682	204 115	1,51%
TL03/1 7,4% 30/01	3 000	240 000	242 374	1,79%
TL04/1 7,4% 3004	2 000	200 000	210 899	1,56%
TL04/2 7% 5ans	3 500	350 000	350 054	2,58%
TL04/2 7% 300MD	3 000	300 000	300 046	2,22%
Total	7 218 128	7 395 594		54,61%

3.2- Note sur les revenus des obligations et valeurs assimilés

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 89 113 dinars pour la période du 01-01-05 au 31-03-05 et représentent le montant des intérêts courus et échus au titre de la période du premier trimestre 2005 sur les obligations de l'Etat et les obligations de société.

Désignation	Période du 01-01-05 au 31-03-05	Période du 01-01-04 au 31-03-04	Exercice De 18 mois Clos le 31-12-04
Revenu des obligations de société	54 862	12 849	94 888
Revenu des obligations d'Etat	34 251	34 842	184 973
Total	89 113	47 691	279 861

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-05 à 3958 314 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Amen lease	1 000	897 708	919 768	6,79%
CIL	700	648 513	659 954	4,87%
LSTR	600	582 193	592 408	4,37%
STEQ	500	492 959	498 099	3,68%
SOMOCER	400	392 195	396 097	2,92%
SOMOCER	400	393 469	397 388	2,93%
STIP	500	494 439	494 598	3,65%
Total		3 901 477	3 958 314	29,23%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 67 145 dinars pour la période du 01-01-05 au 31-03-05 et représentent le montant des intérêts courus et échus sur les placements monétaires de la SICAV.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01-01-04 au 31-03-05	Période du 01-01-04 au 31-03-04	Exercice De 18 mois Clos le 31-12-04
Revenu des billets de trésorerie	65 020	3 798	82 922
Revenu compte bloqué	0	0	1 214
Revenu bons de trésor	1 961	0	522
Revenu compte courant rémunéré	164	802	2 068
Total	67 145	4 600	86 726

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 2 440 738.dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	2 189 217
Variation de la part Revenu	251 521
Variation de l'Actif Net	2 440 738

Les mouvements sur le capital au cours de la période du premier trimestre 2005 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-05

Montant:	10 518 161
Nombre de titres :	103 825
Nombre d'actionnaires :	34

Souscriptions réalisées

Montant:	3 245 012
Nombre de titres émis :	32 197
Nombre d'actionnaires nouveaux :	2

Rachats effectués

Montant:	-1 084 168
Nombre de titres rachetés :	10 774
Nombre d'actionnaires sortant :	2

Capital au 31-12-2004

Montant:	12 638 596*
Nombre de titres :	125 248
Nombre d'actionnaires :	34

* Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période.
Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être ainsi déterminée :

Capital sur la base part de capital de début de période	12 679 005
Variation des plus ou moins values potentielles	956
Plus values réalisées sur cession de titres	16 567
Frais de négociation	-51
Régularisation des sommes non distribuables	10 899
Capital au 31-03-05	12 707 376

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire calculée conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par AXIS TRESORERIE SICAV.

Le total de ces charges pendant le premier trimestre 2005 s'élève à 29 949 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Rémunération du gestionnaire	28 859
Rémunération du dépositaire	1 090
Total	29 949

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, la rémunération du commissaire aux comptes et la TCL ont été également présentés à ce niveau.

Ainsi, le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Redevance CMF	3 070
Frais de publicité	99
Rémunération du CAC	1 554
TCL	412
Total	5 135